



Procès-verbal du conseil d'école du 2ème trimestre

Ordre du jour :

- Effectifs et Portes Ouvertes
- Dérogation semaine de 4 jours
- Bilan du projet d'école et présentation des axes pour 2022-2026
- Projets pédagogiques : le jardin, activités à la bibliothèque, spectacles de la communauté de communes, école et cinéma, Carnaval, 1/4 d'h lecture)
- Travaux de rénovation
- Questions diverses (merci de nous faire parvenir les questions quelques jours avant pour que nous puissions y répondre précisément)

Présents :

Mairie	Mr Bouancheau adjoint aux affaires scolaires Mr Chauvet responsable des affaires scolaires Mme Mandret, Atsem référente
Parents élus	Mme Bidaud Mr Weber Mme Hucteau
Personnel enseignant	Mme Cazal Mr Daviaud Mr Gaborit Mme Massip Mme Queveau
DDEN	Mme Barsi (DDEN)
Excusées	Mme Ridier (IEN) Mme Colonnier (parent élue) Mme Baribaud (parent élue) Mme Gourbilière Mme Landron Noël

1- Point sur les effectifs et Portes Ouvertes

Au 22 mars 2022

Classe	TPS	PS	MS	GS	Effectif
Effectif	10	25	27	40	102
TPS-PS Mme Cazal	10	11			21
PS-MS Mme Gourbilière et Mr Gaborit		14	8		22
MS-GS Mme Queveau			7	13	20
MS-GS Mr Daviaud et Mme Landron Noël			6	14	20
MS-GS Mme Massip			6	13	19

Initialement prévues le 29 janvier, nous avons dû reporter nos Portes Ouvertes au 26 février en raison des contraintes sanitaires.

Seules 12 familles se sont déplacées ce qui confirme sans doute la prévision d'effectifs à la baisse. (12 en 2020,20 en 2019,27 en 2018,13 en 2017)

Dans ce contexte, nous avons eu la confirmation par la Direction Académique.de la fermeture de la cinquième classe (ouverte en 2015)

A l'heure actuelle les prévisions pour l'an prochain sont les suivantes :

Niveau	TPS	PS	MS	GS	Effectif
Effectif	8	22	26	27	83

Nous conserverons des petits effectifs par classe malgré cette fermeture et donc des conditions d'accueil et d'apprentissages privilégiées.

2. Dérogation semaine de 4 jours

Suite à un vote lors du conseil d'école du 5 mars 2019, une demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours avait été transmise à la Direction Académique.

Cette demande de dérogation était valable trois ans, la mairie souhaite refaire une demande. Les trois conseils d'école de la Métairie et J.Prévert se sont positionnés pour une nouvelle demande de dérogation.

Mr Daviaud interroge les membres du conseil d'école pour connaître leur avis sur cette question.

Un vote à main levée est proposé :

« Etes-vous favorable à une nouvelle demande de dérogation pour rester à la semaine de 4 jours ? »

Pour une dérogation afin de rester à 4 jours	3
Contre une dérogation	2
Abstention	5
Total	10

Le conseil d'école se prononce en faveur d'une nouvelle demande de dérogation pour rester à la semaine de 4 jours.

Les horaires resteront identiques à savoir :

Jours	Matin	Pause du midi	Après-midi
Lundi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Mardi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Jeudi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25
Vendredi	8h55-12h	12h-13h30	13h30-16h25

3. Présentation des axes du projet d'école 2022/2026

Lors du dernier conseil d'école, nous avons dressé le bilan du projet d'école 2018/2022. Nous avons souligné la difficulté d'établir un bilan pour un projet dont les actions avaient été fortement contraintes par la crise sanitaire.

Chaque école a travaillé sur les axes prioritaires qu'elle souhaitait mettre en avant. A l'issue de ce travail par école, une synthèse a été réalisée pour arriver à un projet commun.

Sans surprise, les trois axes sont très proches de ceux du précédent projet. En revanche les actions envisagées tiennent compte du travail mené depuis 4 ans:

AXE 1 → Améliorer le climat scolaire

Domaine 1 - « Les langages pour penser et communiquer »

Domaine 2 - « Les méthodes et outils pour apprendre »

Domaine 3 - « La formation de la personne et du citoyen »

Objectifs :

- Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe
- Permettre à chacun de devenir acteur de son école, dans sa réhabilitation comme dans son fonctionnement
- Agir sur la qualité de vie à l'école
- Aider les élèves à verbaliser leurs émotions, leurs sentiments pour gérer les conflits, apaiser les colères, désamorcer les crises
- Améliorer la concentration des élèves par la pratique d'activités de relaxation

Actions envisagées pour le cycle1 :

- Finaliser la mise en place de la charte scolaire initiée par la municipalité
- Poursuivre l'utilisation des messages clairs sur les différents temps de l'enfant, impliquer les parents dans son utilisation (communication de la procédure), relancer le banc de l'amitié et poursuivre le travail sur les émotions.
- Profiter de la fermeture de la cinquième classe pour créer une salle commune (musique, expression corporelle et langagière)
- Impliquer à nouveau les familles dans des projets co-éducatifs : actions autour de la santé (petit déjeuner, semaine sans écrans), actions éducatives (quart d'heure lecture)
- Apprendre à jouer ensemble : actions autour des jeux traditionnels de cour de récréation : marelle, cache-cache, jeu du facteur (en classe, en APC et en partenariat avec le périscolaire)

- Mise en place de coins calmes dans les classes : coin écoute, relaxation, jeux sensoriels

AXE 2 → Développer les projets collectifs et fédérateurs Tisser du lien avec les partenaires

Domaine 2 - « Les méthodes et outils pour apprendre »

Domaine 3 - « La formation de la personne et du citoyen »

Domaine 4 - « Les systèmes naturels et techniques »

Domaine 5 - « Les représentations du monde et l'activité humaine »

Objectifs :

- Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves
- Mettre en place des projets communs fédérateurs favorisant la coopération : passer de « faire la classe » à « faire l'école »
- Institutionnaliser les temps d'échanges entre le cycle 1 et 2
- Etablir des liens et des procédures claires de partenariat avec les différents partenaires de la Petite Enfance et médico-sociaux

Actions envisagées pour le cycle 1 :

- Réactiver les relations avec les partenaires mises à mal par la période COVID : Amicale, parents élus, Petite Enfance, EHPAD
- Participation aux actions USEP dans le cadre du projet Génération 2024
- Embellissement de la cour en partenariat avec la municipalité : nouvelle fresque murale
- Poursuivre le projet jardin participatif dans l'espace vert de l'école
- Relancer et renforcer la liaison GS/CP : organiser des rencontres à différents moments de l'année, échange de jeux de la maternelle vers le CP pour poursuivre les contrats en autonomie, bilan des évaluations CP

AXE 3 → Développer le langage oral

Domaine 1 - « Les langages pour penser et communiquer »

Domaine 2 - « Les méthodes et outils pour apprendre »

Domaine 3 - « La formation de la personne et du citoyen »

- Ecouter, comprendre et produire des messages oraux
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées, porter un jugement critique
- S'exprimer en utilisant la langue française
- Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte ; s'en servir pour mieux comprendre
- Etendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris
- Mutualiser les outils et les supports de langage entre les classes

Objectifs :

- Mener une réflexion collective sur le développement de stratégies permettant d'améliorer l'expression orale des élèves

Actions envisagées en cycle 1 :

- Réalisation d'un référentiel de vocabulaire de cycle 1 :
- Rituel de vocabulaire : 2 mots par jour pour ancrer l'apprentissage du vocabulaire dans nos pratiques.
- Echange lecture avec des classes du cycle 2
- APC entrée dans la langue française à destination des enfants allophones : construction d'outils de vocabulaire pour faire le lien avec les familles (via eprimo)
- Actions autour de la lecture plaisir : « Chut, je lis » lors des séances de BCD du vendredi, ritualiser le 1/4h lecture.

Mr Daviaud interroge les différents membres du conseil d'école pour recueillir leur avis sur ce projet. Les membres du conseil d'école sont favorables à ces propositions.

Une dernière phase de consultation aura lieu avec les Atsems et le personnel périscolaire pour évoquer ensemble les éventuelles passerelles à effectuer sur les différents temps de l'enfant.

4. Projets pédagogiques

- Activité à la bibliothèque intercommunale

Chaque classe s'est rendue deux fois à la bibliothèque des Herbiers en novembre et décembre pour des activités autour du livre.

- Visite au musée de Cholet :

Les trois classes de MS-GS se sont rendues au musée d'Art et d'Histoire de Cholet, le jeudi 2 décembre au matin. Le bilan est plutôt positif. Pour beaucoup d'enfants, il s'agissait d'une première découverte d'un musée. Les animations étaient de qualité. Un travail en amont sur la partie musée serait souhaitable pour préparer les élèves.

- Spectacle de la communauté de communes

Chaque classe participera à un spectacle. Les classes d'Héloïse et Amélie ont bénéficié en plus de 3 séances d'accompagnement avec les artistes de leur spectacle.

- Ecole et cinéma

Les trois classes de MS-GS se sont inscrites cette année au dispositif Ecole et cinéma. Une première séance a eu lieu le 7 mars au nouveau cinéma des Herbiers. Nous avons opté pour un transport en car pour cette première séance hivernale. Nous prendrons peut être le risque de monter à pieds la prochaine fois. Nous remercions l'Amicale des parents qui prend en charge la moitié du prix de l'entrée.

- Projet jardin :

Ce travail se poursuit sous l'impulsion des enseignantes de GS lors du décloisonnement du mardi. Des plants de fèves, fraisiers, tomates cerises ont été réalisés.

Une nouvelle balade au Landreau a eu lieu pour observer le début du printemps dans le cadre du décloisonnement des GS.

Au mois de juin, les classes de MS-GS et de PS-MS bénéficieront d'une animation Cicadelle.

- Carnaval :

Afin de retrouver le goût des projets communs et des rencontres festives, l'Amicale a organisé un premier carnaval le jeudi 3 mars.

La préparation a été assez rapide car nous étions encore méfiants quant aux contraintes sanitaires.

Toutefois cette première a apporté satisfaction.

Le bilan est positif, beaucoup de familles étaient présentes et les enfants ont apprécié.

Mme Bidaud demande s'il serait possible que Dolto et Prévert défilent ensemble. Mr Daviaud indique que cette option est envisageable mais reste conditionnée aux activités et contraintes des uns et des autres. En maternelle, nous avons une préférence pour le matin en raison de la sieste des petits l'après-midi. Sur Prévert, les interventions (musique, EPS) apportent d'autres contraintes. Nous aviserons donc en fonction de la date retenue si cette animation est reconduite l'an prochain.

Activités à venir :

- Intervention du dentiste le 25 mars auprès des GS
- Cycle Dojo pour les GS le jeudi am en période 5
- sortie scolaire au zoo de Mervent le jeudi 19 mai
- Photo scolaire : le mardi 3 mai
- fête de l'école : le samedi 2 juillet matin pour les maternelles
- Liaison GS/CP : nous allons rencontrer les collègues de Cp pour programmer des rencontres afin de préparer les GS à l'entrée au Cp. Une visite de l'école J.Prévert à destination des parents sera organisée au mois de juin.

5- Travaux de rénovation :

Des travaux de rénovation sont prévus au RDC de l'école : aux vacances d'avril : rénovation des sols et mise en peinture des deux dortoirs.

Été : sols et peintures de la classe de Mr Daviaud

6- Questions diverses

1/ les GS vont-ils aller découvrir la classe de CP certaines journées ?

Cf réponse plus haut

2/ Mr Bouancheau avait précisé au précédent conseil d'école que les marches côté rue seraient prochainement retirées. Où en est-on ?

Le projet est toujours d'actualité, Mr Bouancheau a relancé, les travaux devraient avoir lieu avant l'été. Il est également en attente de la réponse de curé de la paroisse pour pouvoir ouvrir une porte du côté du parking pour les enfants du car.

3/L'étude concernant l'amélioration du bâtiment principal vis à vis des normes handicap a-t-elle été relancée ?

En lien avec les services techniques et les différentes contraintes, et suite à la fermeture de la 5^{ème} classe, le projet serait plutôt abandonné. Mr Weber soulève la difficulté d'accès à la bibliothèque ou à la classe de Mme Massip pour un enfant en fauteuil. Mr Chauvet précise qu'au niveau de la loi, l'accessibilité ne serait pas obligatoire et que selon les services techniques ce serait très compliqué à mettre en place. Actuellement, dans le cas d'un enfant en fauteuil roulant, ce sont les enseignants qui le portent jusqu'à l'étage. Mr Weber souligne que ce n'est confortable ni pour l'enseignant ni pour l'enfant. Mme Barsi souligne qu'il est dommage que le projet soit abandonné et que ce serait bien de chiffrer ce projet avant d'abandonner ou non le projet. Mr Daviaud émet des réserves sur la non faisabilité des travaux. Il n'est pas question d'installer un ascenseur mais bien un monte-personne. Ce genre d'équipement est installé dans des maisons d'habitation dont les escaliers sont souvent beaucoup plus exigus. Mr Bouancheau va demander aux services techniques de faire chiffrer le coût des travaux par une entreprise agréée.

4/ Défi mobilité : la communauté de communes organise un défi mobilité la semaine du 31 mai au 6 juin pour inciter les salariés des entreprises et les scolaires à se déplacer autrement que seul en voiture.

Mr Daviaud avait informé les parents élus de ce défi. Mr Chauvet transmet les coordonnées de la personne responsable de ce projet. Une réflexion sera menée pour inciter les familles à participer à ce défi.

5/ Selon l' Art.L.230-6-6-I du code rural et de la pêche maritime: "les gestionnaires [...] des services de restauration collective scolaire proposent, au moins une fois par semaine, un menu végétarien." Source legifrance.

Cela s'inscrit dans la "loi climat"(loi n° 2021-1104). Aujourd'hui, les menus proposés ne prennent pas en compte cette disposition légale (cf menus du mois de mars). Quelle est la position de la Mairie sur ce sujet ?

Mr Bouancheau indique que les élus ne sont pas favorables à la mise en place d'un menu végétarien. D'après des retours d'autres municipalités, il y aurait plus de gaspillage les jours de menus végétariens mais cela n'a jamais été expérimenté aux Herbiers.

Mr Weber rappelle qu'il s'agit de la loi et souligne qu'il existe des façons de rendre ce menu plus attractif auprès des enfants et d'éviter le gaspillage. Il insiste sur le fait que le végétarien permettrait d'éveiller les enfants à d'autres saveurs et manières de se nourrir. Mme Massip souligne que le végétarien ne se résume pas à manger des racines et que certains menus végétariens peuvent être aussi appréciés par les enfants.

Mr Daviaud souligne que ce sujet pourrait être soulevé lors d'une commission restauration. Pourquoi ne pas essayer un menu végétarien par mois dans un premier temps ? Il semble difficile de rejeter d'emblée un menu sans l'avoir essayé.

Mr Chauvet indique que la priorité de la municipalité est la restructuration de la restauration scolaire délocalisée à la cuisine centrale.

Prochain conseil d'école le mardi 14 juin à 18h

Fin du conseil d'école : 19h25

Secrétaires de séance : Amélie Queveau et Anthony Daviaud

Ecole Maternelle Publique

Françoise DOLTO

24, Rue de la Vierge

85500 LES HERBIERS

Tél. : 02.51.91.07.95

